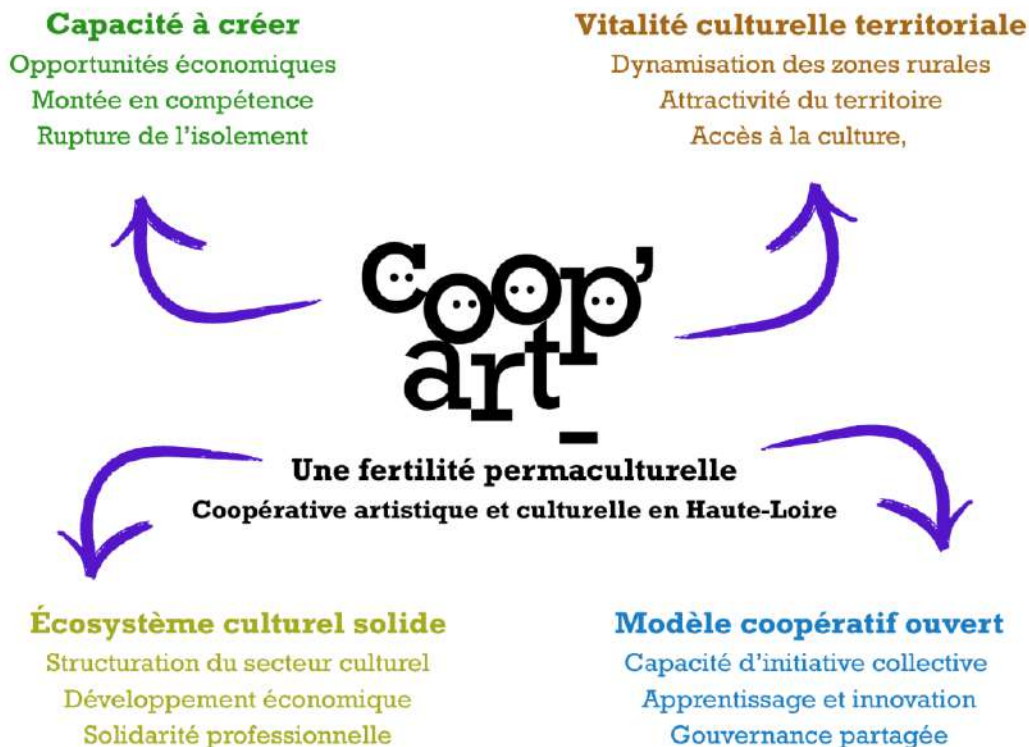


ETUDE D'IMPACT DE L'UTILITE SOCIALE DE COOP'ART



SYNTHESE

Septembre 2025

Coop'Art

6, Bd de la République, 43000 Le Puy en Velay
coordination@coopart.fr

Sommaire

La méthode	2
Qualification de l'utilité sociale	2
Mesure de l'impact social	3
ÉCOSYSTEME CULTUREL SOLIDE	3
Contexte.....	3
Proposition de Coop'Art.....	3
Reconnaissance	4
Structuration.....	4
Partenariat hors champ culturel	5
Communauté	5
Développement économique	6
Solidarité professionnelle.....	6
Pérennité	7
MODELE COLLECTIF OUVERT.....	8
Contexte.....	8
Proposition de Coop'Art.....	8
Diversité	9
Horizontalité	9
Gouvernance partagée	9
Capacité d'initiative collective	10
Expérimentation	10
Production de sens / culture partagée.....	10
Apprentissage et innovation	10
CAPACITE A CREER	11
Contexte.....	11
Proposition de Coop'Art.....	11
Montée en compétences	12
Rupture de l'isolement.....	12
Bien-être professionnel	13
Légitimité pour toutes et tous	13
Hybridation créative	14
Émulation et inspiration	14
Opportunités économiques.....	14
CONTRIBUTION A LA VITALITE CULTURELLE TERRITORIALE	14
Contexte.....	14
Proposition de Coop'Art.....	15
Accès à la culture	15
Développement d'une offre de qualité	16
Impacts économiques.....	17
Conclusion	17

 <u>Date de création :</u> 2017 (transformation en SCIC en 2021) <u>Secteur d'activité :</u> Culturel, soutien au spectacle vivant <u>Territoire d'activité :</u> Haute-Loire <u>Statut juridique :</u> SCIC SAS <u>Nombre de salariés :</u> 3 <u>Nombre de sociétaires en 2025 :</u> 137 <u>Collège de vote :</u> non	<u>Chiffre d'affaires 2024 :</u> 430 000€ <u>Part des subventions dans le résultat d'exploitation en 2024 :</u> 12% <u>Autres chiffres en 2024 :</u> * 8 temps de rencontre organisés * 2 projets artistiques portés par les sociétaires * 1 500 heures dédiées par les sociétaires à la vie de la SCIC <u>Site internet :</u> https://coopart.fr/
---	--

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Coop'Art fédère plus d'une centaine d'acteurs culturels de la Haute-Loire, incluant artistes, techniciens, programmateurs, porteurs de projet, structures culturelles et collectivités locales.

Son objectif est de contribuer au développement artistique et culturel du territoire en offrant un cadre structurant pour ces acteurs.

Coop'Art regroupe trois domaines d'activité répondant aux besoins identifiés sur le territoire :

La mise en réseau des acteurs culturels et le montage de projets collectifs ;

La gestion, la location et la vente de matériels scéniques professionnels ;

La prestation de service en ingénierie culturelle et technique.

Son originalité tient à la fois à la diversité de ses membres, à son périmètre départemental et à ses modalités de gouvernance ouverte associant public et privé. Son modèle original se construit chemin faisant depuis 7 ans avec un nombre croissant de sociétaires.

Consciente de ses spécificités et forte de son développement, la SCIC souhaite interroger son utilité sociale dans la perspective du renouvellement de son projet coopératif. Il s'agit de questionner sa contribution effective et singulière au territoire et à ses membres.

La méthode

Qualification de l'utilité sociale

L'utilité sociale de Coop'Art a été identifiée à travers **65 entretiens semi-directifs** réalisés par le groupe « Évaluation » composé de sept personnes. Le groupe a analysé collectivement les résultats autour de dimensions significatives de l'utilité sociale de Coop'Art.

Mesure de l'impact social

Au cours de l'analyse qualitative, le groupe s'est interrogé sur les éléments de preuve tangibles et mesurables pouvant confirmer l'analyse. Le groupe a construit **24 indicateurs d'évaluation** de l'impact social de Coop'Art.

A partir de ce travail, **un questionnaire de 105 questions** a été élaboré pour renseigner les indicateurs. Il a été transmis aux parties-prenantes de la coopérative. **85 personnes ont répondu**, dont 69 sociétaires.

Les données recueillies ont été intégrées dans l'analyse et complétées avec des données internes.

Ce travail a été réalisé avec le concours d'Hélène Duclos, pionnière dans le champ de l'évaluation de l'utilité sociale des structures et des collectifs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Écosystème Culturel Solide

Contexte

Le secteur culturel en Haute-Loire, à l'instar d'autres territoires ruraux, se caractérise par une grande diversité de métiers, de pratiques artistiques et d'initiatives locales. Cependant, cette richesse est fragilisée par une structuration inégale du tissu professionnel.

Par ailleurs, la culture peine encore à trouver une place stratégique dans les politiques publiques locales. Elle reste peu visible dans les priorités des élus, et manque d'espaces de représentation où faire valoir son rôle structurant, tant sur le plan social qu'économique.

Dans ce contexte, Coop'Art s'est imposée comme une **réponse collective à la fragmentation du secteur culturel local**. Elle vise à tisser des liens durables entre les acteurs culturels, à renforcer la solidarité professionnelle, et à offrir un espace commun de coopération, de mutualisation et d'expérimentation.

Proposition de Coop'Art

Face à la dispersion du secteur culturel local, Coop'Art se positionne comme un acteur pivot, au service du lien, de la coopération et de la structuration. Fidèle à une approche inspirée de la permaculture, la coopérative joue le rôle d'espace fertile, où les relations, les projets et les ressources se croisent et s'enrichissent mutuellement. **Elle ne se substitue pas aux porteurs d'initiatives, mais agit comme facilitateur** : elle crée les conditions favorables à l'émergence, à la consolidation et à la mise en réseau des projets culturels.

Coop'Art est un lieu de rencontre interdisciplinaire, qui rassemble des artistes, techniciens, programmeurs, porteurs de projet, structures culturelles, collectivités... Tous participent à un écosystème vivant, où chacun peut trouver des ressources, matérielles, techniques, humaines et immatérielles. La coopérative ne se résume pas à une structure de services : elle est un **lieu-ressource**, un carrefour culturel **où se tissent des relations durables** et où se déploie une **vision partagée du développement territorial par la culture**.

Les activités concrètes de Coop'Art traduisent ce positionnement :

- Un parc de matériel mutualisé
- Des journées professionnelles et des temps de rencontres réguliers
- Un espace physique (un local) ancre la coopérative sur le territoire et crée un point de ralliement identifiable.
- Une écoute active des besoins des membres

Dans cette logique de catalyseur, Coop'Art est aussi capable de répondre à des demandes issues d'une diversité de réseaux, de faire essaimer ses pratiques et d'initier des coopérations nouvelles.

Reconnaissance

Coop'Art se positionne comme un espace d'interconnexion, de partage et de rencontres. Ce rôle de carrefour permet aux acteurs culturels, qu'ils soient associés ou non à Coop'Art, de **mieux se connaître, se reconnaître** et de collaborer au sein du département de la Haute-Loire.

96 % des répondants indiquent que Coop'Art leur a permis de mieux connaître les autres acteurs intervenant dans le champ culturel en Haute-Loire. Ce résultat souligne un effet structurant en termes de représentation mutuelle.

« J'ai une vision différente maintenant en tant qu'élu, de l'importance du soutien à la culture, c'est une véritable activité économique, qui permet d'attirer des gens d'autres départements ; d'où l'importance de la culture en milieu rural. »

JFE, Élu

Coop'Art est également reconnue comme un acteur structurant du territoire.

98 % des répondants considèrent que Coop'Art est aujourd'hui un acteur culturel majeur en Haute-Loire.

Cette reconnaissance ne repose pas uniquement sur la notoriété : elle se manifeste concrètement par l'engagement des collectivités territoriales dans la gouvernance de la coopérative, par l'investissement d'agents du Département dans ses activités, et par sa capacité à être identifiée comme prescriptrice dans le champ culturel local.

Structuration

Coop'Art joue un rôle déterminant dans la structuration des activités culturelles en Haute-Loire. Cette structuration s'opère à plusieurs niveaux : auprès des membres eux-mêmes, dans leurs réseaux professionnels, et plus largement au sein du tissu culturel local.

À l'échelle individuelle, une large majorité des membres (61%) reconnaissent que Coop'Art contribue à structurer leur propre activité. Ce pourcentage monte à 73 chez les non associés. Cette différence invite à approfondir les besoins spécifiques des non-associés et à valoriser les effets diffus de la coopérative au-delà de son cercle sociétaire. Cette structuration prend des formes variées : soutien administratif, ingénierie de projet, mise à disposition de matériel, conseils individualisés... Coop'Art ne se limite pas à fournir

des services ; elle crée un environnement propice à la réflexion, à la consolidation des pratiques et à l'évolution professionnelle.

Plus des trois quarts des répondants **(76%) reconnaissent que les échanges au sein de Coop'Art contribuent à structurer leur propre activité.**

Ces espaces favorisent une montée en compétence mutuelle.

Coop'Art donne à voir un modèle d'activité économique dans le secteur culturel fondé sur la coopération, la mutualisation des moyens et l'affectation totale des bénéfices dans le projet collectif (Article 31 des Statuts¹).

Partenariat hors champ culturel

Le développement de partenariats avec des acteurs situés en dehors du champ culturel principalement dans les secteurs du social, de l'éducation, de la santé ou de l'économie solidaire constitue un axe stratégique pour Coop'Art, qui vise à renforcer son **ancrage territorial** et à **élargir l'impact sociétal de la culture**.

Selon l'enquête, 24 % des répondants déclarent avoir développé des collaborations avec des acteurs hors champ culturel grâce à Coop'Art. Cette proportion, bien que minoritaire, signale une dynamique réelle d'ouverture.

37 % des répondants estiment que leur lien avec Coop'Art a changé leur manière de penser les partenariats avec des secteurs non culturels.

Communauté

Au-delà des services et des coopérations professionnelles, Coop'Art agit comme un véritable espace communautaire, capable de générer un sentiment d'appartenance, de soutien et d'engagement partagé entre ses membres. Cette dynamique communautaire est l'un des traits distinctifs du projet coopératif.

« Il y a toujours quelqu'un pour écouter, prendre en compte les idées, beaucoup d'attention. » JPS, Scénographe

Cette appartenance repose sur un climat de confiance, d'égalité de parole, de convivialité et de valeurs partagées.

91 % des répondants affirment également se sentir soutenus par la communauté, ce qui traduit une solidarité concrète au quotidien : échanges d'informations, relais de projets, appui en cas de difficulté. Ce soutien, ressenti aussi bien par les associés que par les tiers, renforce la cohésion du groupe et sa capacité à faire face collectivement aux aléas du secteur.

L'intégration des nouveaux membres constitue un levier important dans la consolidation de la communauté. Majoritairement, les répondants estiment qu'ils ont pu s'intégrer rapidement.

« Je ne connaissais personne quand je suis arrivé du Nord. Coop'Art m'a donné le contact d'une artiste, et bim, du travail direct. » FD, technicien

¹ « La totalité des excédents net de gestion sont affectés aux réserves impartageables de la coopérative. »

Enfin, près de **90 % des personnes interrogées se reconnaissent engagées dans un projet collectif, au-delà de leurs intérêts propres**. Ce sentiment d'engagement partagé est renforcé par la clarté des valeurs affichées (charte commune) et par la gouvernance participative. Il témoigne d'une dynamique où les membres ne sont pas de simples usagers de services, mais des contributeurs à une aventure commune.

Développement économique

Coop'Art contribue de manière significative au développement économique de ses membres, en agissant à la fois sur les conditions d'exercice, la mise en relation, l'accès à des ressources partagées, et l'ouverture à de nouvelles opportunités professionnelles.

80 % des répondants estiment que Coop'Art a facilité le développement de leur activité.

La proximité géographique est perçue comme un levier essentiel : 88 % des répondants estiment que cette proximité facilite l'accès aux ressources. Elle permet de fonctionner en « circuit ultra-court », cohérent avec une logique de développement local et durable. Le fait de regrouper de **nombreux services au même endroit** (ingénierie, fonctions support, matériel technique, etc.) est également plébiscité : 97 % y voient un avantage majeur dans l'organisation de leur activité.

Les **tarifs proposés** par la coopérative sont **jugés accessibles** par 95 % des répondants.

Coop'Art permet aussi **l'émergence de nouvelles activités**.

La coopérative agit également comme un **catalyseur de ressources extraterritoriales**. Près de la moitié des répondants concernés déclarent avoir capté des financements ou des opportunités en dehors de la Haute-Loire via Coop'Art. Cela s'appuie sur un effet de réseau, des outils de veille, des listes de diffusion, etc... et une stratégie de mise en **visibilité des membres**.

Le parc technique représente un levier économique structurant.

Coop'Art contribue à fixer localement l'emploi culturel.

Certains membres soulignent que sans Coop'Art, ils travailleraient moins avec des prestataires locaux. Des initiatives comme la création d'un gîte-résidence ou la structuration de projets d'associés montrent aussi que la coopérative stimule des dynamiques économiques indirectes.

La dynamique entraîne aussi des **retombées économiques indirectes pour le territoire** : consommation locale de fournitures, ancrage d'artistes dans la région, accueil de publics et dynamisation de la vie culturelle.

Solidarité professionnelle

L'un des effets marquants de Coop'Art réside dans la dynamique de solidarité professionnelle qu'elle fait émerger entre ses sociétaires. Ce lien ne relève pas d'un simple sentiment de soutien, mais s'exprime dans des formes concrètes de coopération,

d'entraide et de circulation des compétences, qui contribuent à la résilience collective du secteur culturel local.

Selon les répondants, 66 % des associés déclarent avoir bénéficié de la solidarité professionnelle au sein de la coopérative. Ce chiffre est significatif, d'autant qu'environ un tiers des non-associés indiquent également avoir ressenti cette solidarité, ce qui montre que l'effet déborde du cercle des sociétaires.

Ce tissu d'échanges renforce la confiance, permet de dépasser l'isolement, et génère un **cadre collectif sécurisant**, particulièrement précieux **dans un secteur aussi instable que le champ culturel**.

Les réponses apportées sont jugées appropriées et pertinentes par 98 % des associés et 100 % des non-associés. Coop'Art joue ainsi un rôle de « référence professionnelle » pour ses membres, capable d'apporter des **solutions sur mesure** en s'appuyant sur une **connaissance fine des réalités du secteur**.

Même si Coop'Art n'est pas un organisme de formation, elle organise ponctuellement des sessions de partage de compétences ou d'échange entre pairs. En 2024, 20 % des répondants ont participé à un de ces temps, signe d'une veille active sur les besoins du réseau et d'une réponse souple à la demande. Cette dimension de montée en compétence informelle renforce les liens entre membres et alimente les logiques de coopération.

Enfin, il est à noter que cette solidarité dépasse souvent le cadre strict de Coop'Art. Elle s'étend à d'autres acteurs, dans une logique d'économie circulaire, de soutien ou d'entraide.

Pérennité

La question de la pérennité renvoie à la **capacité** de Coop'Art **à maintenir dans le temps la dynamique collective** qu'elle a initiée, à fidéliser ses sociétaires, à renouveler les engagements et à garantir la qualité de son action malgré l'évolution des contextes.

Les motivations à rejoindre Coop'Art sont diverses, mais convergent vers une volonté de créer du lien, de structurer son activité, de bénéficier d'un collectif de travail et de partager des valeurs.

Cet attachement se traduit dans la diffusion spontanée du projet : près de **90 % des répondants déclarent faire la promotion de Coop'Art** dans leur entourage. Ce bouche-à-oreille actif contribue à attirer de nouveaux membres et à renforcer la reconnaissance externe de la coopérative. Il témoigne aussi d'un sentiment de fierté partagée.

L'**augmentation du nombre de sociétaires** est globalement perçue comme un atout. Toutefois, 42 % expriment des interrogations, en particulier sur la qualité des liens, la dilution possible de l'esprit de communauté, ou la faible implication de certains membres. La coopérative met en place des outils pour y répondre.

Enfin, Coop'Art fait preuve d'une réelle **capacité d'adaptation** dans le temps.

La pérennité du projet repose ainsi sur plusieurs leviers complémentaires : un haut niveau de satisfaction, une adhésion aux valeurs coopératives, des modalités d'engagement souples mais ouvertes, et une vigilance permanente sur les équilibres internes. Une attention portée aux dynamiques humaines et à l'évolution du collectif constitue une condition-clé de la durabilité de l'initiative.

Modèle collectif ouvert

Contexte

La ruralité, l'isolement des individus et des acteurs culturels sont des défis pour la cohésion culturelle territoriale.

Proposition de Coop'Art

Coop'Art est née d'une proposition du Département : vérifier la pertinence et la faisabilité d'une nouvelle structure culturelle en Haute-Loire pour pallier la disparition d'Haute-Loire Musique et Danse. Une quarantaine d'acteurs culturels se sont rapidement engagés dans l'action, démontrant un fort intérêt pour ce projet collaboratif.

L'**organisation** de Coop'Art est **ascendante**, partant des problématiques rencontrées sur le terrain, les acteurs construisent collectivement des solutions adaptées. La coopérative fonctionne selon un système circulaire, où **les décideurs sont également les bénéficiaires**, favorisant une gouvernance participative. Cette approche permet à Coop'Art d'attirer, convaincre et fédérer les acteurs culturels, en leur offrant une facilité d'entreprendre et la possibilité de s'organiser librement.

Coop'Art est en mouvement constant, créant des services évolutifs, adaptatifs et sur mesure. La mutualisation des ressources est un principe clé, permettant de répondre aux besoins des associés et du territoire. Quelques personnes s'emparent d'une problématique, trouvent des solutions qui finissent par profiter à tous. Les commissions se créent au gré des projets. Le volontariat est la base de l'engagement, la gouvernance horizontale permet la prise de décisions au sein des commissions. Le Conseil Coopératif discute, valide et entérine les décisions.

Le modèle collectif ouvert de Coop'Art repose sur une diversité d'acteurs et de perspectives, favorisant une **gouvernance partagée où chaque voix compte**. Ce modèle met en avant la capacité d'initiative collective, permettant aux membres de contribuer activement à la prise de décision et à la mise en œuvre de projets. L'horizontalité de cette gouvernance encourage l'expérimentation et l'innovation, en créant un environnement propice à la production de sens et à l'émergence d'une culture partagée.

Le modèle collectif de Coop'Art repose sur la prise de **décisions au consensus**. Le Conseil Coopératif, les commissions, ainsi que toutes les réunions, sont ouverts aux tiers.

Diversité

Coop'Art se distingue par la diversité de ses parties prenantes, ce qui en fait une structure inclusive et représentative des différents acteurs culturels du territoire. La coopérative regroupe une grande diversité de métiers.

95% des associés travaillent dans le secteur culturel et artistique, 95% habitent en Haute-Loire, 75% y travaillent, ce qui montre un fort ancrage territorial. La moitié des répondants vivent dans des communes très rurales (moins de 2000 habitants), reflétant la réalité du territoire de la Haute-Loire.

A Coop'Art tout le monde a sa place.

Coop'Art favorise des **collaborations inédites entre des professionnels de métiers différents**, souvent pour la première fois. Plus de la moitié des répondants, qu'ils soient associés ou non, ont eu l'opportunité de travailler avec des personnes exerçant des métiers qu'ils n'avaient jamais côtoyés auparavant.

Coop'Art incarne un **modèle de diversité, d'inclusivité et de collaboration**, enrichissant l'écosystème culturel de la Haute-Loire grâce à la variété de ses associés et à leur engagement territorial.

Horizontalité

95% des personnes interrogées se sentent légitimes à exprimer leur opinion, même si celle-ci est contraire à l'opinion générale, de surcroît, ils estiment que leur parole est prise en compte de manière équitable. Cet environnement favorise un débat démocratique de qualité et une coopération saine.

La diversité des points de vue est valorisée et encouragée, elle **enrichit les débats et les décisions collectives**.

Coop'Art offre un environnement propice à l'engagement et à la participation active de ses membres : **80% des associés estiment qu'ils peuvent facilement prendre des responsabilités**. Cette dynamique de participation active renforce la cohésion, la collaboration et le développement des compétences au sein de la coopérative.

Gouvernance partagée

La coopérative encourage la recherche du compromis pour aboutir au consensus. Cette approche qui pourrait paraître chronophage, favorise une prise de décision collective où chaque membre se sent coresponsable du résultat, renforçant ainsi l'engagement et la cohésion au sein de l'organisation.

La prise de décision se construit par un processus de consensus.

La gouvernance partagée est un enjeu majeur pour la coopérative.

73% des répondants ont expérimenté la prise de décision au sein de Coop'Art.

Toute personne peut porter une action et orienter la stratégie liée à ce projet.

80% des associés et 63% des non associés considèrent qu'ils peuvent porter une action au sein de Coop'Art.

Capacité d'initiative collective

L'approche ascendante de Coop'Art, partant des besoins et de la volonté de chacun, favorise l'implication et le **travail en intelligence collective**.

Plus d'une centaine de projets ont été réalisés depuis la création de Coop'Art.

Un tiers des répondants associés ont initié un groupe de travail au sein de la coopérative et souhaitent le refaire. Il en va de même pour une partie des non associés.

Expérimentation

Coop'Art est perçu comme un espace propice à l'expérimentation de nouveaux projets, avec 90% des sondés le considérant comme tel.

« Coop'Art est un laboratoire d'idée, apporte de nouvelles façons de faire, expérimente le faire ensemble dans la gouvernance, partage des valeurs importantes pour la société dans son ensemble. » JA, Directrice de publication

Plus de 60% des associés ont découvert de nouvelles méthodes de travail grâce à Coop'Art.

Coop'Art est un **laboratoire d'idées** où l'audace est légitimée par la force du collectif.

Deux tiers des répondants, qu'ils soient associés ou non associés **déclarent** que Coop'Art leur permet de **concevoir des projets plus ambitieux**.

L'expérimentation permet de développer de nouvelles compétences et de créer de nouveaux marchés. Coop'Art ne se substitue pas à l'existant mais développe de nouvelles opportunités.

Production de sens / culture partagée

94% des répondants considèrent que Coop'Art met en pratique les valeurs qu'elle affiche.

Comme égalité, solidarité, attachement au territoire, désintéressement personnel, être plutôt que paraître, coopération...

Coop'Art crée de la solidarité et réduit la mise en concurrence entre ses membres, favorisant un environnement de travail collaboratif et bienveillant.

Coop'Art valorise une culture partagée et la recherche de valeurs communes, où l'argent n'est ni un étalon ni une finalité.

Apprentissage et innovation

Coop'Art apporte une réponse nouvelle aux acteurs culturels du territoire, offrant des services de mise en réseau, de conseils techniques, de mutualisation, d'administration et de conception de projets collectifs.

Ces services sont essentiels pour faciliter la mutualisation des ressources et l'administration des projets culturels.

73% des répondants déclarent avoir appris à mieux travailler avec des acteurs ayant des intérêts et problématiques différents des leurs.

Coop'Art n'a pas d'équivalent en France.

Coop'Art adopte une posture de plaidoyer souple.

Coop'Art est une structure « manifeste », le produit des acteurs d'un territoire en constante évolution, c'est un endroit de combinaison d'activités, de compétences, de personnes et de visions pour apporter des solutions nouvelles à des besoins non ou mal satisfaits.

94% des répondants déclarent que Coop'Art apporte une réponse nouvelle aux besoins des acteurs culturels du territoire (mise en réseau, matériel technique, conseils, mutualisation de moyens notamment).

Capacité à créer

Contexte

En Haute-Loire, différents freins limitent la création artistique.

Les artistes souffrent d'isolement. Ils travaillent rarement ensemble et ont peu d'espaces pour se rencontrer : absence de scène labellisée, manque de lieux de création et de rencontre artistique.

À cela s'ajoutent un déficit de connaissance mutuelle entre professionnels du secteur et un sentiment de manque de légitimité pour de nombre d'entre eux.

Avec des difficultés d'accès à des ressources et une forte prévalence de l'autoproduction, les artistes cumulent plusieurs fonctions qui accroissent leur temps de travail et leur charge mentale au détriment de la création.

Proposition de Coop'Art

Pour répondre à cette situation, Coop'Art propose un écosystème coopératif. La coopérative vise à créer **un réseau vivant et structuré fondé sur l'interconnaissance, la complémentarité et la confiance.**

- Mise en réseau active et circulation de l'information via des outils (Slack, carte blanche)
- Mutualisation de savoirs et d'outils (veille, entraide technique)
- Commissions de réflexion, transferts et partages de compétences et connaissances
- Relations en équivalence et posture non jugeante favorisant l'expression de chacun
- Construction collective dans une logique de co-développement

Ce cadre d'action permet à chacun de se sentir légitime, utile et libre de s'impliquer à la mesure de ses possibilités, en intégrant les dimensions humaines, sociales et professionnelles des individus.

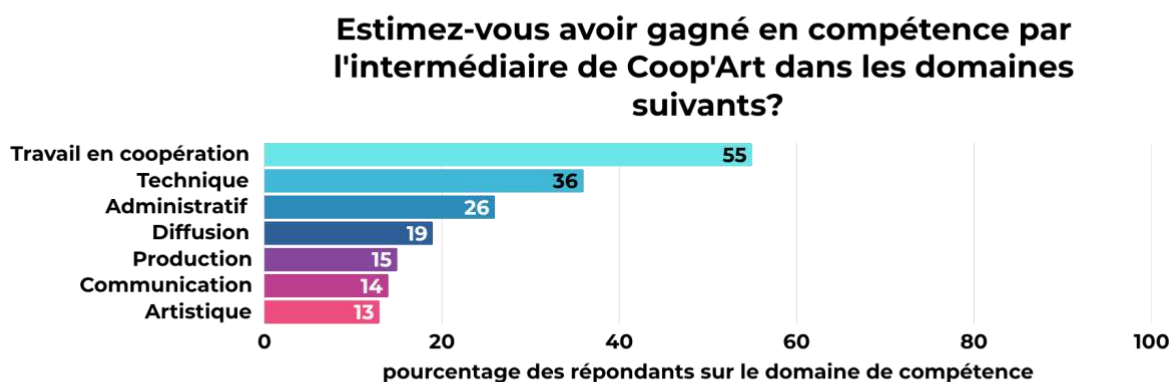
Coop'Art constitue le terreau d'une fertilité artistique.

Montée en compétences

Grâce à Coop'Art, les acteurs culturels développent une meilleure connaissance de l'écosystème culturel local.

Coop'Art favorise une **montée en compétence transversale** des acteurs culturels notamment sur les questions de coopération, de technique et d'administratif.

Le principal vecteur de montée en compétence des acteurs et actrices est l'apprentissage du travail en coopération. Il consolide la capacité à agir collectivement et à porter des projets structurants.



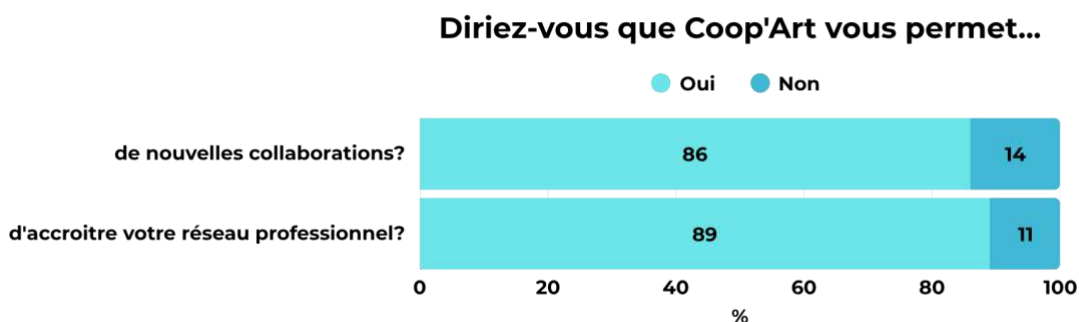
Rupture de l'isolement

L'intégration dans Coop'Art permet de sortir de l'isolement professionnel.

Selon 89% des répondants, **Coop'Art permet d'accroître le réseau professionnel** de ses parties prenantes.

75 répondants sur 82 déclarent que Coop'Art les **aide à trouver le bon interlocuteur**. Ces données confirment la qualité du maillage relationnel créé par le réseau Coop'Art. Le réseau mis en place est bien structuré et fonctionnel. Les connexions établies sont pertinentes et utiles pour les besoins des parties prenantes contribuant ainsi à la réussite des projets culturels et au dynamisme du secteur.

L'accroissement du réseau professionnel se traduit par de nouvelles collaborations pour tous qu'ils soient associés ou non.



Les relations vont au-delà des relations professionnelles, elles sont également sociales, voire amicales. *« A Coop'Art, on ne parle pas que travail ! ».*

Bien-être professionnel

Les relations de confiance, la personnalisation des échanges et le soutien apporté par la structure contribuent au bien-être professionnel.

Pour 70% des personnes interrogées, Coop'Art leur a permis de réaliser des projets qu'ils n'auraient pas pu porter seul.

L'analyse des réponses aux questions portant sur différentes dimensions du bien-être professionnel (confiance, stress, efficacité, charge mentale...) montre que Coop'Art crée des conditions qui permettent - dans les relations professionnelles - une meilleure confiance en soi et envers les autres.

83% des répondant.es affirment s'épanouir dans l'action collective développée par Coop'Art.

La coopérative renforce l'efficacité par l'apport d'outils mutualisés, de ressources techniques partagées et par l'expertise collective mobilisée pour résoudre des problèmes.

56% des répondants affirment gagner en efficacité grâce à Coop'Art.

Légitimité pour toutes et tous

Les données issues de l'enquête montrent que Coop'Art joue un rôle significatif dans la reconnaissance professionnelle de ses membres.

Pour 77% des associés, signifier l'appartenance à Coop'Art est un gage de légitimité vis-à-vis de leurs interlocuteurs.

Cette reconnaissance sociale et professionnelle peut renforcer la capacité d'agir, la crédibilité des projets et l'insertion dans des dynamiques territoriales plus larges. Coop'Art apparaît ainsi comme un levier de valorisation et d'assurance dans le positionnement des acteurs culturels vis-à-vis de leurs partenaires.

Hybridation créative

La diversité des disciplines représentées et les croisements qu'elle permet, génèrent de **nouvelles formes artistiques**. Coop'Art est un terrain d'expérimentation et de co-création, favorisant la prise de risque, l'émergence de projets interdisciplinaires et l'innovation culturelle.

Ces résultats traduisent à la fois le potentiel de Coop'Art comme espace d'exploration créative et la marge de progression possible pour encourager ces usages.

Émulation et inspiration

L'enquête révèle que Coop'Art agit comme un déclencheur de créativité et d'initiatives inédites.

À la question « *Grâce à Coop'Art, avez-vous osé entreprendre quelque-chose que vous n'auriez pas fait sinon ?* », **43% des répondants**, soit 36 personnes, **affirment que Coop'Art les a poussés à l'action** et 32 déclarent que Coop'Art leur a déjà inspiré de nouvelles envies de projets. Cette émulation est également valable pour les non associé.es. Dans tous les cas, elle inspire de nouvelles idées de collaboration.

Les données illustrent une dynamique de fertilisation croisée : Coop'Art stimule les imaginaires professionnels, invite à sortir de sa zone de confort et favorise l'émergence de projets individuels ou collectifs.

Opportunités économiques

Coop'Art génère des opportunités de travail pour ses membres. Il peut s'agir de rémunérations directes pour des prestations ou indirectes via des mises en contact dans le réseau.

38% des associé.es interrogés sur l'accès à de nouveaux marchés, déclarent que Coop'Art leur a effectivement **permis de générer davantage d'activités** au cours des 12 derniers mois.

Coop'Art contribue à la création de valeur économique pour ses associés et pour le territoire. Elle contribue à dynamiser l'économie locale et soutenir le développement du secteur culturel.

Les arts, spectacles et activités récréatives est le troisième secteur d'activité qui embauche le plus en Haute-Loire (source France Travail, 4ème trimestre 2024).

Contribution à la Vitalité culturelle territoriale

Contexte

Le territoire de la Haute-Loire présente un potentiel culturel important, il bénéficie d'un tissu associatif dynamique, mais qui se heurte à des freins structurels qui limitent le développement artistique et l'accès à la culture pour ses habitants.

Parmi ces difficultés, ont été identifiées notamment : un habitat dispersé, de fortes pressions sur les ressources financières des collectivités territoriales, l'absence de scène labellisée, des choix politiques à l'avantage d'autres secteurs de développement.

Proposition de Coop'Art

Face à ce constat, Coop'Art déploie une approche systémique, fondée sur les principes de coopération, de mise en réseau et d'intelligence collective. Sa démarche s'inspire de la fertilité permaculturelle : elle agit comme un **écosystème culturel vivant**, dans lequel chaque acteur — qu'il ou elle soit artiste, technicien, élu, agent d'une collectivité ou acteurs du milieu associatif — contribue à une dynamique commune.

Par sa capacité à relier, conseiller, équiper et essaimer, Coop'Art constitue un **vecteur de structuration culturelle territoriale**, qui vient en soutien à l'initiative locale, à l'expression artistique et au développement d'une offre plus riche, plus accessible, et plus ancrée.

Accès à la culture

Pour favoriser l'accès à la culture, **Coop'art agit principalement sur les porteurs de projets**, mais également en organisant des événements à destination des publics.

Tout d'abord, Coop'art apporte son aide aux porteurs de projets. Elle soutient des initiatives adaptées aux réalités locales, grâce à une mise à disposition de matériel et/ou en apportant un appui logistique et stratégique. Elle favorise la concrétisation de ces initiatives là où les ressources manquent et les réseaux font défaut.

« Sans l'implication de Coop'Art dans le Grand Village Éphémère (matériel & humain) les choses auraient été bien différentes... » FA coordinatrice associative

64 % des personnes interrogées affirment que Coop'Art les a aidées à initier des projets. Coop'Art a contribué à au moins 44 nouveaux projets dont 8 pour des non associés au jour de la publication de l'étude. Elle agit ici comme un facilitateur, un déclencheur.

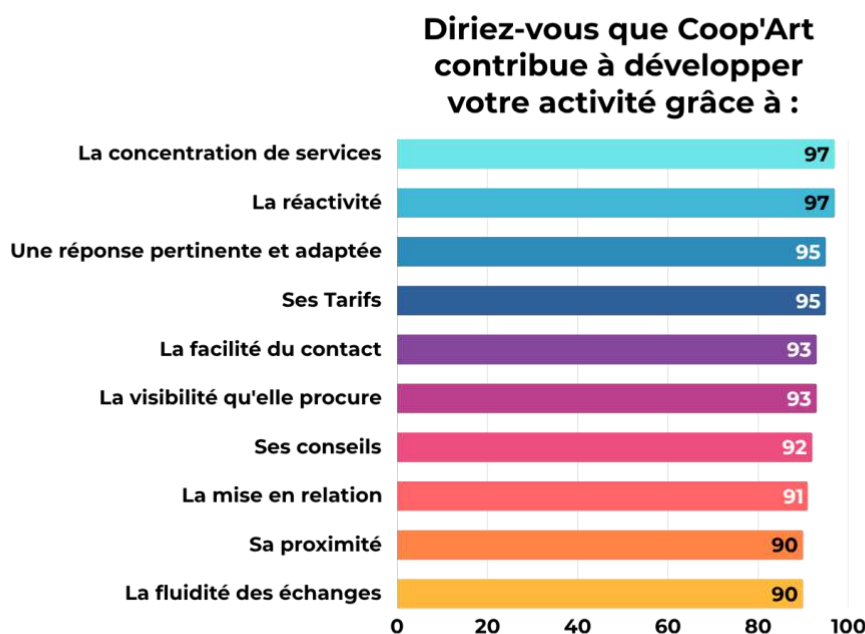
Nombre d'événements	Liste non exhaustive d'événements rendus possibles grâce à Coop'Art	Nombre de participants
40	Cartes Blanches	840
5	Rencontres professionnelles sur les enjeux du spectacle vivant	400
3	Temps de sensibilisation aux Droits Culturels	200
1	La co-construction du Grand Village Éphémère	4500
2	Deux Cabarets Itinérants dans des lieux non dédiés au spectacle vivant	150
1	Création et diffusion d'un vidéo Mapping pour une commune rurale	1200
2	Création d'un collectif d'artistes La Coop Est Pleine pour le festival d'Aurillac	6000
1	1er Forum professionnel des Réseaux Régionaux des Musiques Actuelles	130

Dans le cadre de l'organisation de manifestation culturelle, Coop'Art **s'adresse également à des publics éloignés de la culture**. Elle permet de toucher des habitant.es de zones rurales, des personnes en situation de précarité ou en insertion, ou encore des populations qui ne se sentent pas légitimes à fréquenter les espaces artistiques.

Coop'art joue ainsi un rôle essentiel pour favoriser l'accès à la culture sur son territoire d'action. Elle contribue à renouveler les pratiques, à susciter l'envie d'expérimenter. Elle rend également les initiatives artistiques plus inclusives, plus proches et plus pertinentes aux regards des besoins locaux. La coopérative est ainsi une actrice des Droits Culturels en Haute-Loire.

Développement d'une offre de qualité

Le développement d'une offre culturelle de qualité passe d'abord par la **qualité du service rendu** par Coop'Art à ses bénéficiaires : tant sur le plan de l'ingénierie technique que sur les fonctions supports (gestion administrative, gestion de la paie, comptabilité...), ou dans un soutien en production et en diffusion, la coopérative bénéficie d'une **reconnaissance quasi unanime de la part de ses usagers**.



De plus, 66 % des répondants déclarent que Coop'Art leur permet de concevoir des projets plus ambitieux que ce qu'ils auraient imaginé au départ.

En croisant les disciplines, en mobilisant un réseau, elle favorise la confrontation des idées, l'ajustement des ambitions à la réalité du terrain et l'inspiration mutuelle. Elle encourage les porteurs de projet à formaliser leur intention et à penser la cohérence globale de leur démarche. Coop'Art contribue ainsi à lever des freins — techniques, psychologiques, structurels — qui limiteraient la portée ou la cohérence des actions culturelles sans son intervention.

Les bénéficiaires de Coop'Art sont les acteurs culturels du territoire. Ainsi, en montant en compétence et en ingénierie sur tous les domaines de la production d'événements et d'actions culturelles, les acteurs accroissent la qualité de leur offre et contribuent à la vitalité culturelle de leur territoire.

« Je ne connais pas du tout le milieu du spectacle vivant, Coop'Art me permet de le découvrir de l'intérieur. J'embauche aujourd'hui des comédiens, plutôt que des copains animateurs, on est monté en qualité. » CG, game designeuse

Une personne sur deux déclare avoir accédé, grâce à Coop'Art, à un service ou une offre à laquelle elle n'avait pas eu accès auparavant.

« Il y a une dimension d'accompagnement, du conseil niveau artistique, technique, administratif... on voit les projets se développer. C'est le jour et la nuit par rapport à avant. » LJ, entrepreneur

Impacts économiques

Au-delà de ses effets culturels, Coop'Art produit des impacts économiques tangibles pour ses usagers, en particulier par la **réduction des coûts, le gain de temps, le soutien à l'emploi et l'ancrage territorial des activités**.

Ces effets ne sont pas toujours immédiatement visibles ou mesurés par les acteurs eux-mêmes, mais leur portée est significative.

Concernant les **coûts évités** grâce aux services mutualisés : selon les données issues du questionnaire, 38 % des associés déclarent avoir évité des dépenses grâce à Coop'Art, soit 37 000 euros économisés sur les douze derniers mois (données 2024).

37 000 euros économisés sur les douze derniers mois

Le **temps gagné** est un autre impact important. 34 % des personnes interrogées déclarent que Coop'Art leur a permis de gagner du temps dans leur activité professionnelle.

Une équipe disponible qui apporte une réponse fluide et efficace, c'est très important quand le temps n'est pas extensible. On n'attend pas 15 jours : ça répond et ça agit. Ouverture d'esprit, adaptable aux différentes demandes. » ND, agent de collectivité

La coopérative contribue par ailleurs au **développement de l'emploi culturel**. Sur les 24 structures qui ont embauché au cours des six dernières années (données 2024), 10 affirment que leur lien avec Coop'Art a eu une incidence directe sur leurs décisions de recrutement. Ce soutien se manifeste à travers un effet rassurant pour les employeurs, un accompagnement administratif, ou encore un cadre plus stable permettant d'envisager la croissance.

10 structures affirment que leur lien avec Coop'Art a eu une incidence directe sur leurs décisions de recrutement.

Enfin, l'impact économique se mesure aussi à l'échelle territoriale. **40 % des répondants déclarent que Coop'Art a contribué à localiser leur activité en Haute-Loire** au cours des 12 derniers mois (Enquête 2024).

Coop'Art agit ainsi comme un **facteur de stabilisation** et de **relocalisation de l'activité culturelle en Haute-Loire**.

En résumé, les effets économiques de Coop'Art sont multiples : elle permet de faire mieux avec moins, de gagner du temps et de l'énergie, de sécuriser des dynamiques d'emploi et de renforcer l'ancrage territorial de la culture.

C'est en sensibilisant davantage les parties prenantes au travail en coopération que Coop'Art les aidera à amplifier leurs impacts économiques positifs.

Conclusion

La SCIC Coop'Art s'impose comme un **acteur clé du développement culturel en Haute-Loire**. En fédérant artistes, techniciens, collectivités et porteurs de projets, elle a créé un **écosystème coopératif singulier**, alliant mutualisation des ressources, solidarité professionnelle et innovation.

Son impact est multiple : structuration du secteur culturel, réduction de l'isolement des acteurs, création d'opportunités économiques et renforcement de l'attractivité territoriale. Grâce à une gouvernance participative et des outils adaptés, elle a permis

l'émergence de projets ambitieux, tout en ancrant durablement la culture dans les dynamiques locales.

Les résultats de cette étude confirment son utilité sociale et économique, avec des retombées concrètes : organisation d'événements, création d'emplois, optimisation des coûts et meilleure visibilité des professionnels. Coop'Art ne se contente pas d'accompagner la culture, elle en fait un **levier de cohésion et de développement pour le territoire**.

Étude réalisée par : Jean-Baptiste Waller-Bullot, Flora Fontvieille, Manouche Fournier, Jérôme Tournayre, Sandrine Gaubert, Erwan Le Roy-Arnaud et Jérémie Langlois.

Accompagnement : Hélène Duclos TransFormation Associés

Avec le soutien : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et Haute-Loire Le Département



6, Bd de la République - 43000 Le PUY-EN-VELAY
04 43 07 50 38 • coordination@coopart.fr • www.coopart.fr

